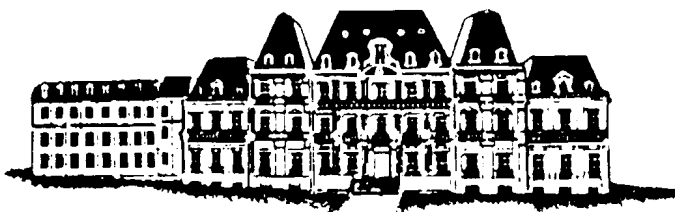


# La Vie au Château



## MENSUEL D'INFORMATIONS DU CHÂTEAU DE LORMOY

«Reconstruire l'homme par un environnement positif» *BETTELHEIM*

**1983 - 2008 : 25ans**

### pour la Maison de Retraite du Château de Lormoy

A son ouverture comme structure d'accueil pour personnes âgées, il y a maintenant 25 ans, le 2 mai 1983, le Château de Lormoy était en grande partie un hôtel de repos pour des personnes âgées valides désirant vivre leur retraite dans un cadre agréable et animé en bénéficiant d'un encadrement médical. Liberté était offerte aux personnes âgées de séjourner de manière temporaire ou d'élire leur domicile dans les murs de Lormoy.

Le château et son aile nord ne comprenaient alors que 140 chambres. Après les premières années de fonctionnement et sa rapide notoriété, l'établissement fut rapidement trop petit pour répondre aux demandes nombreuses d'une clientèle désirant partager ce concept nouveau d'une retraite active. Aussi dès 1986 les architectes se penchèrent sur les anciennes dépendances du château, aujourd'hui le Pavillon Orléans, pour développer de nouveaux espaces de vie et aménager une trentaine de chambres. L'ensemble fut inauguré en 1988.

Ce concept, nouveau pour l'époque, amena le Château de Lormoy à devenir centre de colloques durant les années 90 avec la tenue de journées d'étude « Vieillir au Présent » qui réunissaient les professionnels de la gériatrie.

Mais ces mêmes années virent aussi arriver, avec l'allongement de la vie et le développement de l'aide à domicile, une nouvelle population de retraités plus dépendante.

Conscient que la personne âgée devait être abordée dans sa totalité, dans le cadre d'une médecine préventive et curative, l'établissement su s'adapter très rapidement en offrant une médicalisation accrue. Des espaces pour l'accueil de spécialistes médicaux furent organisés : cabinets pour dentiste, cardiologue, O.R.L.... permettant à ces derniers de suivre dans la maison de retraite même les résidents favorisant ainsi une meilleure prévention des risques et du handicap.

Poursuivant de nouveau son évolution médicale, l'établissement est agréé en 2000 pour la mise en place et le financement d'une section de cure médicale puis dès 2002 signe avec l'Etat et le Conseil Général de l'Essonne une convention tripartite.

Désirant toujours continuer dans ce chemin d'une réponse la plus adaptée aux attentes et besoins des personnes âgées, l'établissement a entrepris depuis octobre 2007, une restructuration de ses surfaces intérieures permettant ainsi d'agrandir les espaces privés pour une qualité d'accueil encore meilleure pour les résidents.

### CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU CHÂTEAU DE LORMOY

Le Conseil de la Vie sociale du Château de Lormoy, instance représentative composé de représentants des résidents, de représentants des familles, de représentants du personnel et de la direction de l'institution, donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement.

Afin de préparer l'ordre du jour du prochain Conseil de la Vie Sociale qui se tiendra le vendredi 13 juin 2008, le bureau de cette instance invite les résidents et les familles qui désireraient voir certains points traités lors de cette prochaine réunion, à leur faire parvenir les sujets à débattre soit par écrit, en déposant leur lettre dans la boîte aux lettres du Conseil de la Vie sociale se trouvant à la réception de l'établissement, soit par e-mail, à l'intention du Président du Conseil de la Vie sociale, Monsieur Jean-Pierre Crétalet, [jph.cretal@wanadoo.fr](mailto:jph.cretal@wanadoo.fr), en indiquant dans l'objet du mail « CVS 13/06/2008 ».

L'équipe médicale du Château de Lormoy aborde la personne âgée dans le cadre d'une médecine préventive et curative, en lien étroit avec les différents spécialistes médicaux et paramédicaux, au libre choix des résidents.

## L'AUDITION (suite)

*La presbycousie est une pathologie multi-factorielle, à la fois dans son origine anatomique et physiologique, dans ses causes intrinsèques et extrinsèques, ses conséquences et sa prise en charge.*

L'audition est le résultat de trois étapes, chacune d'elles pouvant être le lieu d'altérations.

- Une étape de réception, transmission et transduction du message sonore, étape dévolue au système auditif périphérique que constituent les oreilles externe, moyenne et interne. Les deux premiers compartiments sont peu concernés à l'inverse du dernier, la cochlée. C'est à son niveau que sont décrites les principales lésions responsables de la presbycousie : lésions des cellules ciliées, plus particulièrement à la base de la cochlée, lésions de la strie vasculaire à l'origine d'altérations de l'équilibre hydroélectrique, lésions de la membrane basilaire, lésions du ganglion spiral et de ses neurones.

- Une étape de transmission neuronale du son au travers des voies et relais nerveux auditifs, à partir de la cochlée, transitant par les noyaux tronculaires et atteignant le cortex central. A leurs niveaux sont décrites des pertes neuronales ou encore une diminution du nombre et de la taille des cellules et des dendrites. Interviennent également des altérations métaboliques au niveau des synapses.

- Une ultime étape, centrale, qui fait intervenir les facultés cognitives, intégration du message sonore, analyse comparative, mémorisation, autant d'étapes et de phénomènes complexes aboutissant à sa compréhension et à son utilisation. A ce niveau également interviennent les troubles cognitifs du sujet âgé en parallèle avec ceux de toutes les fonctions supérieures qui s'altèrent progressivement. Ainsi, à chaque étape il existe un nombre important de facteurs ou déterminants à l'origine d'altérations fonctionnelles et

c'est leur combinaison qui fait la complexité d'approche de cette pathologie.

La presbycousie s'installe de façon insidieuse, progressive et symétrique. Il est classique de décrire trois stades.

- Le stade de début où les constatations sont essentiellement audiométriques avec une baisse de la perception des sons aigus et de la hauteur des sons. La gêne fonctionnelle est le plus souvent mineure sauf chez les musiciens qui en prennent plus souvent conscience du fait d'une oreille particulièrement entraînée.

- Le stade suivant est très évocateur de la presbycousie. Il s'agit de la difficulté de compréhension dans un milieu bruyant. C'est certainement le signe le plus fréquemment retrouvé à l'origine des consultations. Ce stade s'accompagne volontiers d'une intolérance aux sons forts, intolérance qui traduit le phénomène de recrutement : on assiste à un rétrécissement de la plage auditive utile entre d'une part, les possibilités d'audition et d'autre part, les seuils d'inconfort. Progressivement ces difficultés de compréhension se majorent par une baisse concomitante des facultés centrales : suppléance mentale, pouvoir de mémorisation ou de déduction.

- Au dernier stade, la presbycousie aboutit à un véritable isolement social du sujet qui préfère éviter plutôt qu'affronter les situations communicationnelles difficiles. Le presbycousique se replie sur lui-même, perd l'intérêt pour son entourage, fuit les relations familiales ou sociales, situation qui peut le mener vers la dépression réactionnelle.

D'autres signes peuvent accompagner la presbycousie. Dans un tiers des cas on trouve des acouphènes, mais ceux ci témoignent le plus souvent d'une atteinte organique plus ancienne de l'appareil auditif que l'on retrouvera à l'interrogatoire. Les vertiges sont également présents.

Actuellement il n'existe aucun moyen médicamenteux permettant de ralentir le déficit fonctionnel auditif ou encore même d'y pallier. L'unique possibilité actuelle d'améliorer le presbycousique reste *l'appareillage prothétique*. L'apparition de l'appareil numérique permet un meilleur traitement du signal acoustique. De plus la miniaturisation contribue à une amélioration esthétique allant de l'intra-conduit profond, invisible pour l'entourage, au mini-contour d'oreille facilement masqué par la chevelure quand elle existe encore. Néanmoins, l'appareillage auditif n'apporte pas le confort auditif originel : la nécessité d'obturation du conduit par un embout provoque toujours une autophonie désagréable du moins au début, les sons sont également transformés, « électroniques » aux dires des patients et la discrimination sonore dans le bruit n'est pas toujours aisée. Il faut bien expliquer au patient que le port d'un appareil auditif reste totalement différent du port de lunettes par exemple, lunettes qui posées sur le nez d'un presbyte lui permettent de voir pratiquement comme à ses 18 ans.

L'adaptation prothétique est l'aboutissement d'un diagnostic bien posé, d'explications simples mais précises données aux patients sans lui cacher les difficultés qu'il rencontrera au début, du professionnalisme de l'audioprothésiste qui adaptera progressivement l'aide auditive en fonction du vécu.

Le Château de Lormoy propose un hébergement à la carte : liberté est offerte aux personnes âgées de séjourner de manière temporaire ou d'y élire leur domicile.

## LE MUGUET DU 1<sup>er</sup> MAI... UNE PLANTE SI BELLE ET SI TOXIQUE

*Au premier mai les résidents du Château de Lormoy ont le plaisir de se voir offrir, par la Société de Restauration Sherpas, un brin de muguet...*

Appelé aussi le lys des vallées ou le lys de mai, le nom savant du muguet est convallaria majalis. Plante vivace herbacée haute de 10 à 30 cm, elle se caractérise par ses deux feuilles entourant la tige unique ou hampe.

A l'état sauvage la floraison a lieu d'avril à juin selon les conditions météorologiques et les régions. Les fleurs très odorantes sont blanches en forme de clochettes et portées toutes du même côté. De juillet à octobre, le muguet donne des fruits sous la forme de petites baies rouges contenant 2 à 6 graines chacune. C'est une plante qui se multiplie par son rhizome.

Le muguet aime la fraîcheur des sous-bois, mais il peut être très ca-

pricieux, lorsqu'il se plaît à un endroit il peut devenir vite envahissant, alors qu'il est parfois impossible de le faire pousser dans des lieux présentant toutes les conditions idéales.

Le muguet est une plante toxique au même titre que la digitale. Comme elle, il est utilisé pour soigner certaines maladies du cœur. Toute la plante est toxique ainsi que l'eau des fleurs. Bien que la plupart des intoxications soient bénignes, certaines peuvent être graves. Les baies contiennent une plus faible concentration de cardiotonique et elles sont parfois utilisées en cuisines mais en très faible quantité.

On fait remonter la tradition d'offrir du muguet au 1<sup>er</sup> mai à la Re-

naissance, Charles IX en ayant offert autour de lui en 1561 comme porte-bonheur.

Mais ce n'est qu'en 1936 que l'on retrouve vraiment les premières ventes de muguet à l'occasion du premier mai... et à ce jour du 1<sup>er</sup> Mai est aussi associé la chanson :

«il est revenu le temps du muguet  
Comme un vieil ami retrouvé  
Il est revenu flâner le long des quais  
Jusqu'au banc où je t'attendais  
Et j'ai vu reflourir  
L'éclat de ton sourire  
Aujourd'hui plus beau que jamais  
Le temps du muguet ne dure jamais  
Plus longtemps que le mois de mai ...».

(paroles de Francis Larmarque)

## LA GÉNÉALOGIE (14)

*Monsieur Roland LE NEVÉ, résident au Château de Lormoy, passionné de généalogie, dans cette quatorzième chronique, nous informe sur deux autres pistes de recherche : l'enregistrement et le recensement.*

Voici un début de suite aux différentes archives annoncées dans la chronique n°13, généralement difficiles d'accès parce que mal connues.

**L'enregistrement** : établi par les lois du 19 décembre 1790 et du 22 frimaire an VII (12 décembre 1798), il ordonnait pour chaque acte, qu'il soit public ou privé, un résumé succinct du contenu et la référence du notaire qui l'avait dressé. Un répertoire et une table alphabétique sont tenus par le conservateur (qui se trouve généralement à la Direction des Impôts dont relève le notaire) pour faciliter les recherches.

**Les listes de recensement.** Au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le gouvernement vit tout l'avantage que sa police aurait à connaître tous les français.

En conséquence, le 18 février 1720, il ordonna aux brigadiers de la maréchaussée de noter les noms des habitants de leur ressort sur un registre qui serait mis à jour chaque année, mais qui, hélas, devait être détruit tous les cinq ans.

Ce système fonctionna tant bien que mal jusqu'à la restauration. Il fut repris en 1801, date du premier recensement national et c'est surtout à partir de 1836 qu'il trouva sa forme définitive : il n'avait plus lieu que tous les cinq ans, mais par la suite, sa réalisation fut plus irrégulière, en raison notamment de surcoût, les relevés étant faits par les agents communaux, pas toujours disponibles, l'emploi d'intérimaires fût nécessaire mais coûteux.

Et depuis 1980, les listes de recensement sont établies par sondages sur quelques départements et les résultats rapportés à la France entière. La méthode est, paraît-il, suffisamment exacte...

Les résultats sont conservés aux Archives Municipales.

D'autres voies de recherches existent encore qui feront l'objet de chroniques ultérieures.

Roland LE NEVÉ

# LES RENDEZ-VOUS DE LORMOY

*Le Château de Lormoy s'est donné pour mission de préserver un environnement positif autour des personnes âgées. Ainsi, en participant à la vie sociale, elles gardent la plus grande autonomie possible et se sentent présentes dans leur époque. Le vaste choix d'animations et de services, l'ouverture sur l'extérieur contribuent à maintenir un climat dynamique en rejetant la résignation.*

## TOUS LES JOURS

- \* Présence d'un médecin sauf W.E.
- \* Kinésithérapie
- \* Rencontre autour des jeux de société
- \* Le parc du château vous accueille

## TOUS LES LUNDIS

- \* Autour de la Presse à 10 h 30
- \* Groupe mémoire à 15 h
- \* Activités d'expression manuelle de 15 h 30 à 17 h
- \* Bibliothèque ambulante 15 h 30 à 17 h
- \* Gym-relaxation à 16 h 30
- \* Chapelet à 16 h 30

## TOUS LES MARDIS

- \* Autour de la Presse à 10 h 30
- \* Conférence à 15 h 30

## TOUS LES MERCREDIS

- \* Atelier Informatique à 10 h
- \* Navette (1 mercredi sur 2) à 10 h 05 pour le centre commercial
- \* Autour de la Presse à 10 h 30
- \* Groupe mémoire à 15 h
- \* Activités d'expression manuelle de 15 h 30 à 17 h
- \* Bibliothèque de 15 h 30 à 17 h
- \* Gym-douce à 15 h 30
- \* Auditorium à 16 h 15

## TOUS LES JEUDIS

- \* Autour de la Presse à 10 h 30
- \* Cinéma à 15 h 30

## TOUS LES VENDREDIS

- \* Autour de la Presse à 10 h 30
- \* Messe à 11 h
- \* Activités d'expression manuelle de 15 h 30 à 17 h
- \* Bibliothèque de 15 h 30 à 17 h
- \* Gym-ballon à 15 h 30
- \* Chant choral à 16 h 15

## TOUS LES SAMEDIS

- \* Autour de la Presse (3/4) à 10 h 30
- \* Animation générale à 15 h 30

## TOUS LES DIMANCHES

- \* Autour des jeux de Société à 15 h 30

## AU PROGRAMME DE MAI

### CONFERENCES

- Jeudi 1er Mai  
MARIE ANTOINETTE  
Galeries Nationales du Grand Palais à Paris  
par Nicole BIANCHINA

- Mardi 6 Mai  
COLOMBIE, PAYS DE L'ELDORADO  
par Didier FAGET

- Mardi 13 Mai  
LES SOLDATS DE L'ETERNITE  
Pinacothèque de Paris  
par Nicole BIANCHINA

- Mardi 20 Mai  
LA CATHÉDRALE DE CHARTRES À TRAVERS LES ÉCRIVAINS  
par Patrick MAUNAND

### RÉCITAL

- Samedi 3 Mai  
DUO GUITARE ET HARMONICA

### CONCERT

- Samedi 10 Mai  
DUODEMUSIQUECLASSIQUE

### THÉ DANSANT

- Samedi 17 Mai  
avec Valérie GERMAIN et son accordéon

### CONCOURS

- Samedi 24 Mai  
CONCOURS DE LOTO QUINT - TOMBOLA

### COMMISSION DES MENUS

- Mardi 27 Mai

### ANIMATION MUSICALE

- Mardi 27 Mai  
AUTOUR DE LA BRETAGNE  
présentée par la Société de restauration SHERPAS

### APRÈS-MIDI VARIÉTÉS

- Samedi 31 Mai  
avec l'Ensemble Jack Lian

## CONSULTATIONS

- |                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| • Cardiologue              | Vendredi après-midi |
| • Dentiste                 | Mercredi matin      |
| • Ophtalmologue            | A la demande        |
| • Orthophoniste            | A la demande        |
| • Oto-rhino-laryngologiste | Mardi après-midi    |

## SERVICES

- |              |                           |
|--------------|---------------------------|
| • Coiffure   | Mardi après-midi et Jeudi |
| • Esthétique | Jeudi                     |
| • Pédicure   | Mercredi après-midi       |